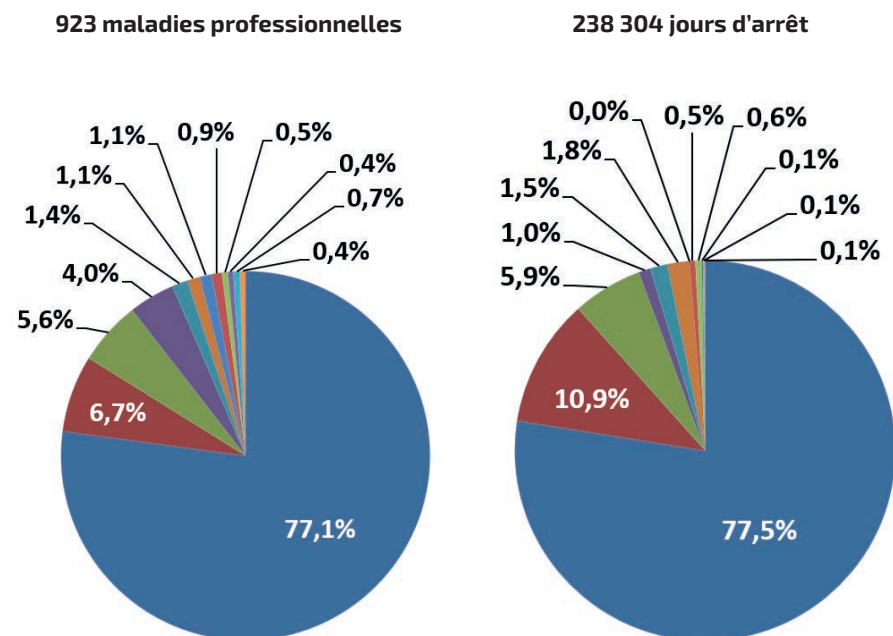


2 LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Les chiffres clés	2017	2018	Évolution 2018/2017
Nb de maladies professionnelles indemnisées	985	923	- 6,3 %
Dont nb de maladies professionnelles avec incapacité	506	497	- 1,8 %
Dont nb de décès	8	2	- 75,0 %
Nb de jours d'arrêt	240 914	238 304	- 1,1 %
Coût moyen d'une maladie professionnelle	36 963 €	39 825 €	7,7 %

La tendance à la baisse observée depuis plusieurs années se confirme en 2018. En effet le nombre de maladies d'origine professionnelle prises en charge par l'Assurance Maladie enregistre une baisse continue depuis 2011 (- 6,3 %). Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) qui représentent 87 % des maladies professionnelles baissent de 6,9 % en 2018 contre 1,9 % en 2017. Le Languedoc-Roussillon se positionne parmi les régions avec un des indices de fréquence le plus bas de France.

Répartition des maladies professionnelles et des jours d'arrêt par typologie



Légende

- Affections périarticulaires
- Amiante
- Amines aromatiques
- Autres (agents infectieux, ciments...)
- Eczémas
- Lombalgies (port de charges)
- Lombalgies (vibrations)
- Ménisque
- Rayonnements ionisants
- Rhinite et asthmes
- Silice
- Surdit 

Les affections p riarticulaires repr sentent 77 % des maladies professionnelles et 77,5 % des jours d'arr t. Contrairement   l'ann e 2016, leur nombre baisse de 5 % en 2018 surtout dans le secteur du commerce et dans les activit s de services.

3 LE RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Les accidents de mission

Les chiffres clés	2017	2018	Évolution 2018/2017
Nb d'accidents avec arr�t	670	664	-0,9 %
Dur�e moyenne (jours) d'arr�t de travail	78	85	9,0 %
Nb d'accidents graves (avec incapacit� permanente)	55	54	-1,8 %
Dont nb d'accidents mortels	7	5	-28,6 %
Co�t moyen d'un accident de mission avec arr�t	4 513 €	4 661 €	3,3 %
Co�t moyen d'un accident de mission grave	90 878 €	96 860 €	6,6 %

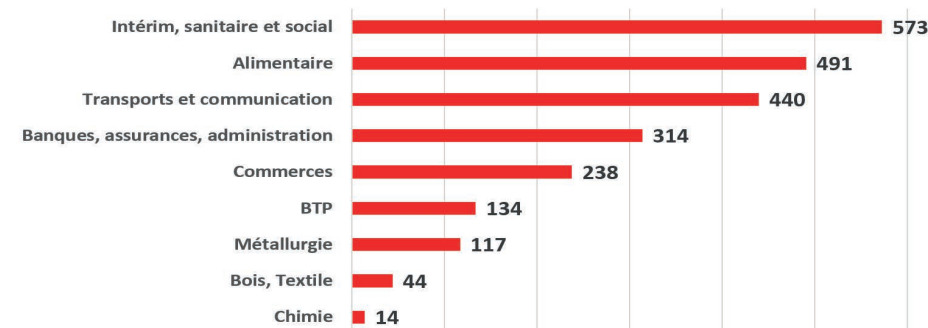
Les accidents de trajet

(Trajet aller/retour entre le domicile et le lieu de travail)

Les chiffres clés	2017	2018	Évolution 2018/2017
Nb d'accidents avec arr�t	1 665	1 701	2,2 %
Dur�e moyenne (jours) d'arr�t de travail	80	78	-2,5 %
Nb d'accidents graves (avec incapacit� permanente)	146	153	4,8 %
Dont nb d'accidents mortels	9	16	77,8 %
Co�t moyen d'un accident de trajet avec arr�t	4 477 €	4 592 €	2,6 %
Co�t moyen d'un accident de trajet grave	95 984 €	91 158 €	-5,0 %

Les accidents routiers professionnels se r partissent en deux cat gories : les accidents de mission et les accidents de trajet. Les accidents de mission enregistrent une baisse de 0,9 % en 2018 tandis que les accidents de trajet continuent leur hausse (+2,2 %) avec une fr quence de 3 accidents pour 1000 salari s.

Nombre d'accidents routiers professionnels par secteur d'activit 



Les chiffres publi s dans cette plaquette correspondent aux accidents du travail et aux maladies professionnelles ayant donn  lieu   un premier versement d'indemnit  pendant l'ann e 2018. Ils sont  labor s   partir des donn es transmises par les CPAM et les entreprises. Ils concernent les seuls salari s du r gime g n ral de S curit  sociale.

Pour en savoir + Statistiques r gionales : www.carsat-lr.fr
Statistiques nationales : www.risquesprofessionnels.fr

Carsat du Languedoc-Roussillon
D partement pr vention/tarifcation des risques professionnels

29 cours Gambetta - CS 49001 - 34068 Montpellier Cedex 2
04 67 12 95 30 - 04 67 12 95 52 - prevdoc@carsat-lr.fr

STATISTIQUES 2018



- 1 Les accidents du travail
- 2 Les maladies professionnelles
- 3 Le risque routier professionnel

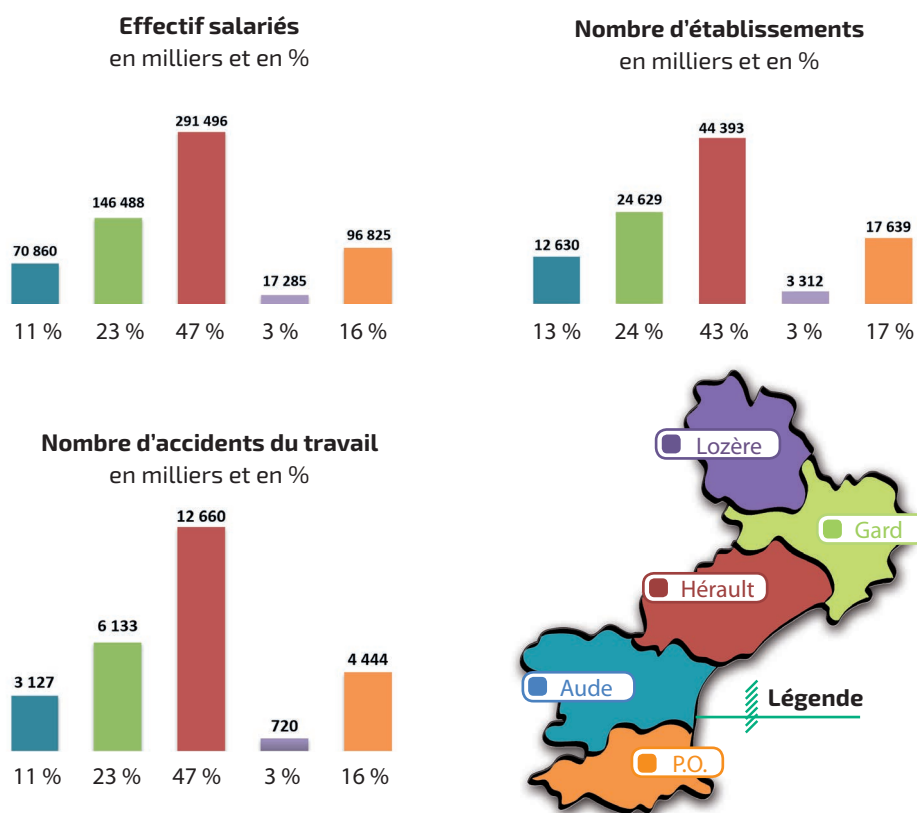
en Languedoc-Roussillon



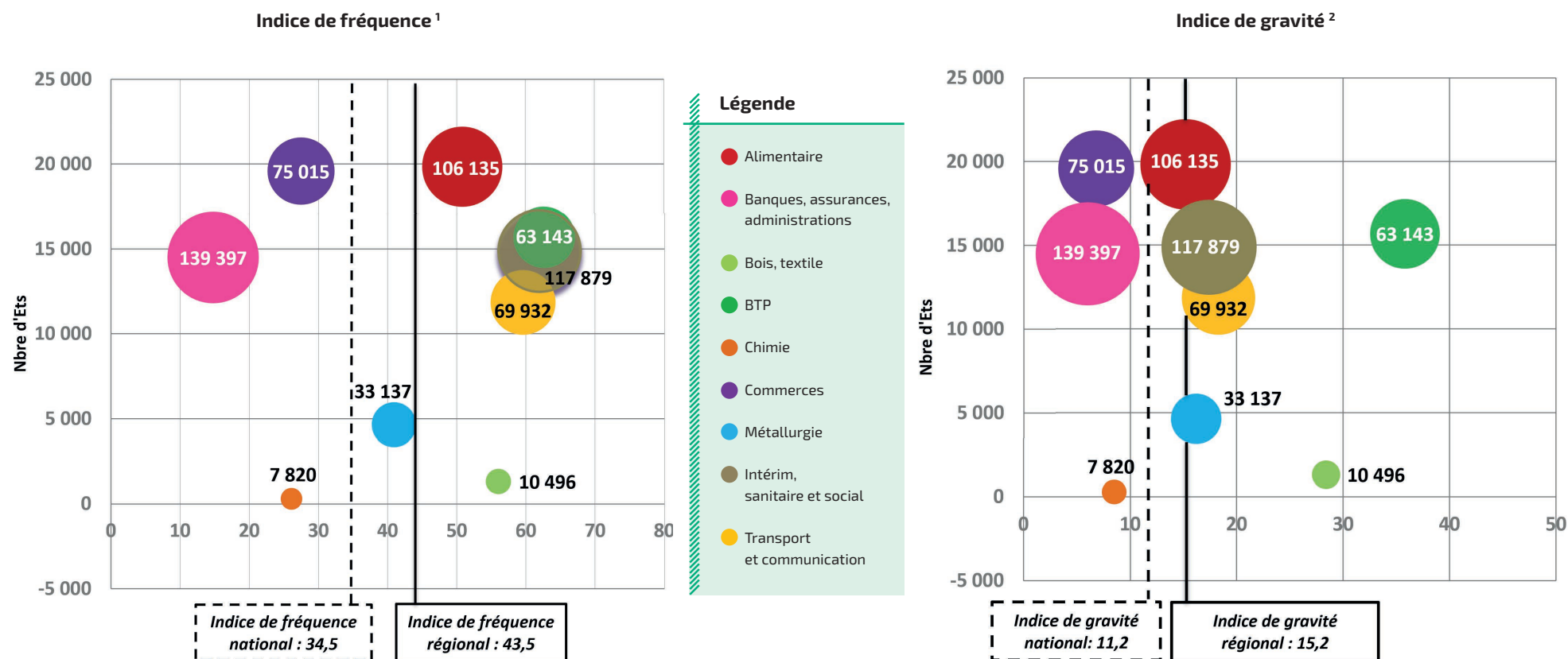
VOTRE INTERLOCUTEUR EN R GION :
Carsat Retraite & Sant  au travail
Languedoc-Roussillon

1 LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Répartition départementale



Cartographie sinistralité par branche d'activité en Languedoc-Roussillon



En 2018, cinq secteurs d'activité se situent au-dessus de l'indice de fréquence moyen régional tous secteurs confondus. Il s'agit du BTP (62,6), des transports (59,6), de l'intérim et du sanitaire et social (62,0), du bois et du textile (56,0) et de l'alimentaire (50,8).

61 % des accidents graves sont concentrés dans les secteurs de l'intérim, du sanitaire et social, du BTP et de l'alimentaire. Le nombre d'accidents graves atteint son niveau le plus bas depuis 10 ans et enregistre une baisse de 7 % en 2018 dans tous les secteurs d'activités sauf dans la métallurgie, la chimie, l'intérim et le sanitaire et social.

Les chiffres clés

	2017	2018	Évolution 2018/2017	Évolution sur 10 ans
Effectif de salariés	625 053	622 954	*	*
Nombre d'établissements	102 543	102 603	0,1 %	- 3,2 %
Accidents du travail avec arrêt	26 083	27 084	3,8 %	2,8 %
Accidents graves (avec incapacité permanente)	1 414	1 313	- 7,1 %	- 20,4 %
Accidents du travail mortels	29	33	13,8 %	65,0 %
Nb de jours d'arrêt de travail	1 733 083	1 775 604	2,5 %	15,5 %
Durée moyenne (jours) de l'arrêt de travail	66	66	0,0 %	13,1 %
Indice de fréquence	41,7	43,5	*	*
Coût moyen d'un accident de travail avec arrêt	3 867 €	3 765 €	- 2,6 %	17,1 %
Coût moyen d'un accident de travail grave	29 092 €	26 775 €	- 8,0 %	5,3 %

En 2018, 27 084 accidents du travail font l'objet d'un arrêt de travail. Après une baisse de 1,1 % en 2017, les accidents du travail repartent à la hausse en 2018 (+ 3,8 %). Les accidents du travail avec incapacité permanente baissent de 7 % passant ainsi de 1 414 à 1 313 accidents.

*Ce document présente les résultats statistiques concernant la sinistralité AT/MP de l'année 2018 et compare ces résultats à ceux de l'année 2017 pour autant que cela soit possible : en effet la compilation des données est affectée par le changement de certaines règles de gestion lié à la mise en oeuvre, sur le périmètre des entreprises privées, de la DSN (déclaration sociale nominative) qui se substitue à la DADS (déclaration annuelle des données sociales).

Lecture des graphes

- Pour les activités du BTP :** 63 143 salariés pour 15 000 établissements, **Indice de fréquence : 62**, **Indice de gravité : 36**
- Pour les activités du commerce :** 75 015 salariés pour 20 000 établissements, **Indice de fréquence : 27**, **Indice de gravité : 7**

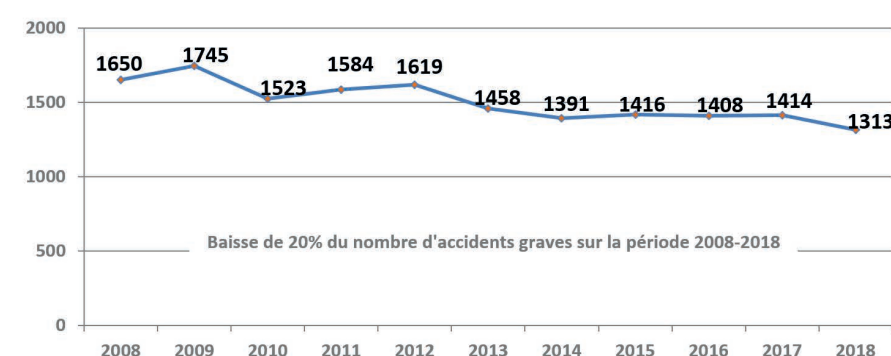
¹ Indice de fréquence (IF) : nombre d'accidents avec arrêt pour 1 000 salariés - ² Indice de gravité (IG) : somme des taux d'incapacité par 1 000 000 d'heures travaillées.

Indices de fréquence, effectifs, établissements par tranche d'effectifs

Tranche d'effectifs	Indice de fréquence	% Effectifs	% Etablissements
1 à 9	28,9	32,8 %	87,3 %
10 à 19	47,0	13,6 %	6,9 %
20 à 49	64,4	18,4 %	4,0 %
50 à 99	54,7	11,4 %	1,1 %
100 à 299	49,9	12,7 %	0,6 %
300 et +	28,5	11,1 %	0,1 %

Ce tableau met en évidence la nécessité d'un accompagnement soutenu dans les entreprises de 20 à 99 salariés où l'indice de fréquence est le plus élevé. On peut noter que 94 % des entreprises de moins de 19 salariés représentent 46 % des effectifs.

Evolution des accidents du travail graves depuis 10 ans



Tous secteurs d'activités confondus, les principales causes d'accidents du travail sont les manutentions manuelles et les chutes de hauteur et de plain pied.